

Pour diffusion immédiate

COVID-19 – Mise à jour de l'offre de services  
**Réouverture partielle de la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage dès lundi**

**Brossard, le 5 février 2021** – Suite à l'ajustement des mesures sanitaires en zone rouge par le gouvernement du Québec, mardi dernier, la Ville de Brossard annonce la mise à jour de son offre de certains de ses services, dont la réouverture partielle de la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage et l'assouplissement des règles d'accès aux patinoires extérieures.

**Bibliothèque : accès au comptoir de prêt et aux espaces de travail**

À compter de lundi, 8 février, il sera possible de circuler dans les rayons de la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage et d'effectuer des emprunts au comptoir. Pour respecter les règles de distanciation, seulement une petite partie du mobilier et des postes informatiques sera disponible, et ce, sans réservation.

Le nouvel horaire sera :

Lundi au vendredi	10h à 19h30
Samedi et dimanche	10h à 17h

Pour assurer un environnement sécuritaire pour tous, des mesures ont été mise en place. Entre autres, le port du masque et le respect des mesures de distanciation sera exigé en tout temps à l'intérieur de la bibliothèque. Un questionnaire de santé devra aussi être rempli à l'accueil afin de faciliter la traçabilité en cas d'écllosion. La capacité d'accueil sera limitée à 100 personnes et il sera interdit de boire ou de manger. La liste complète des consignes à respecter sera affichée sur les lieux.

Le service de prêt sans contact sera encore disponible sur demande au 450 923-6304, poste 6276. De plus, tous les retours de documents doivent continuer à être effectués dans la chute à livres extérieure.

Enfin, rappelons que les ressources numériques de la bibliothèque demeurent disponibles en tout temps à [brossard.ca/biblio/numerique](http://brossard.ca/biblio/numerique).

**Activités extérieures libres : nouvel horaire et nouvelles consignes**

La Ville maintient à 24 personnes la capacité maximale sur la patinoire pour le patinage libre alors qu'un maximum de 16 personnes pourront pratiquer avec bâton et rondelle, selon le nouvel horaire en vigueur. La pratique avec bâton et rondelle est permise en bulle ou en groupe selon les directives gouvernementales.

Le nouvel horaire sera :

	Patin libre seulement	Patin libre + Bâton et rondelle
Lundi au vendredi	15 h 30 à 17 h 30	17 h 30 à 19 h 30
Samedi et dimanche	10 h à 14 h	14 h à 18 h

Consultez le site Web de la Ville pour en savoir plus : [brossard.ca/hiver](http://brossard.ca/hiver).

Dans le respect du couvre-feu exigé par le gouvernement du Québec, l'accès aux citoyens à tous les bâtiments municipaux, incluant les chalets et les installations dans les parcs, fermeront à 19 h 30 tous les soirs. Certaines opérations essentielles, comme le déneigement et des travaux de réparation urgents, se poursuivront après cette heure par les employés de la Ville.

### Camps de jour – Annulation des camps de la relâche scolaire

Dans un souci de cohérence avec les mesures de la Direction générale de la santé publique qui interdisent la tenue d'activités encadrées telles que des camps de jour, la Ville de Brossard annulera ses camps de la relâche scolaire 2021. Prendre note qu'un service de garde est maintenu uniquement pour les enfants des travailleurs essentiels et sera offert dans les écoles seulement, et ce, par le personnel de soutien scolaire et non par la municipalité.

### Pour en savoir plus

- Pour connaître la liste des services offerts et les modalités, consulter le site [brossard.ca/servicescovid19](http://brossard.ca/servicescovid19)
- Pour obtenir plus de renseignements à propos des actualités de la Ville de Brossard en lien avec la COVID-19, consulter [brossard.ca/covid19](http://brossard.ca/covid19) ou composer le 450 923-6311.
- Pour de plus amples renseignements à propos du coronavirus, consultez [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus). Les personnes qui ont été en contact avec un cas ou qui présentent des symptômes peuvent composer le 1 877 644-4545 pour obtenir un rendez-vous dans une clinique de dépistage.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311